



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marine

Question écrite n° 24354

Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur le renouvellement du parc des hélicoptères Super-Frelon de la marine nationale. Ces appareils, mis en service dans les années soixante-dix, se sont révélés particulièrement indispensables pour le transport des personnes et de matériels lourds mais également pour les missions de sauvetage en mer. La modernisation des aéronefs de la marine nationale ayant été engagée, il lui demande des précisions sur la mise en place de remplacement de ces hélicoptères.

Texte de la réponse

Mis en service en 1970, le Super-Frelon a joué un rôle majeur au sein de la composante hélicoptères de l'aviation navale en assurant des missions très variées telles que le soutien de force à la mer à bord des porte-avions, le sauvetage en mer, le contre-terrorisme maritime ou les opérations amphibies. Ces dernières années, compte tenu de l'évolution du contexte maritime et dans le souci d'optimisation d'un parc réduit, son emploi a été recentré sur les missions de sauvegarde maritime. Le potentiel du parc Super-Frelon est suffisant pour assurer à la marine le maintien de ses capacités jusqu'à l'horizon 2010, échéance à laquelle il sera remplacé par le NH 90. La marine nationale a prévu d'en acquérir vingt-sept dans la version navale, dont treize en version « soutien ». Les premières livraisons interviendront à la fin de l'année 2005 et se poursuivront au rythme de deux hélicoptères par an jusqu'en 2018. Plus compact que le Super-Frelon, le NH 90 pourra emporter de quatorze passagers ou douze civières, et possédera une endurance de plus de quatre heures. Doté d'un système de vision infrarouge favorisant la détection nocturne, de moyens de navigation précis et de systèmes de transmission de données et d'aide au pilotage, il apportera à la marine des capacités d'intervention accrues, lui permettant d'assurer les missions de sauvetage dans des conditions météorologiques plus difficiles.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Guen](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24354

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6866

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8199